

L'ACTIVITÉ « VÉLO »



20535 APS



35 HEURES



14 AU 18 SEPTEMBRE 2020



UZERCHES (19)



COÛT PÉDAGOGIQUE

1 000 €

HÉBERGEMENT /
PENSION COMPLÈTE

450 €



SESSION

INTRA / INTER



INTERVENANT

THIERRY DELAGE

éducateur sportif en foyer,
titulaire du DEJEPS APSA, du
BEES « cyclisme » et membre
de la commission nationale
cyclisme de la FFSA

L'activité « vélo » peut être envisagée sous différents angles : moyen de locomotion en milieu urbain, moyen de promenade sur des routes de campagne, support de « randonnées » au long cours, de transferts. Si la question de la sécurité routière est importante à prendre en compte, les premières étapes d'un projet ne peuvent se limiter à cet aspect. C'est avant tout un moyen de se rendre vers un lieu désiré et signifiant pour le sujet. Ainsi, il pourra être porté par une intention à partir de ses centres d'intérêt et mettre en œuvre des processus cognitifs, affectifs et moteurs pour gérer ses déplacements et son orientation. Lors des apprentissages, le fait de s'organiser en fonction d'un but est essentiel ; l'activité ne pouvant se réduire à la maniabilité et la conduite du vélo.

OBJECTIFS

- ▶ Concevoir des projets en « vélo » en permettant au sujet de gérer sa sécurité et son orientation,
- ▶ Choisir des formes d'activités signifiantes pour le sujet afin qu'il s'y engage et puisse y avoir ses propres projets, marquant ainsi son lien singulier à l'activité,
- ▶ Concevoir une relation pédagogique favorisant les apprentissages du sujet dans la gestion de ses déplacements,
- ▶ S'ouvrir à l'environnement urbain, rural ou montagnard en fonction des projets poursuivis en favorisant les dynamiques interdisciplinaires et en permettant au sujet de développer des centres d'intérêts personnels, à partager avec les autres,
- ▶ Concevoir des outils d'observation et d'évaluation pour analyser les progrès des pratiquants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques, méthodologiques et pratiques sur l'adaptation à l'environnement en vélo, conduite de séances d'activités,
- Analyse des acquis à partir de la conduite de séances et de l'élaboration d'un projet,
- Attestation de présence et de fin de formation.

CONTENUS

- ▶ Logique de l'activité « vélo » ainsi que les ressources mobilisées par le sujet pour piloter, s'orienter, s'adapter aux contraintes de l'environnement à partir d'un but signifiant pour lui,
- ▶ La sécurité : sécurité routière, sécurité pour circuler à plusieurs, travail pluridisciplinaire,
- ▶ Choix et entretien du matériel,
- ▶ Choix des sites et des parcours en fonction des capacités du pratiquant et de ses centres d'intérêt,
- ▶ Lecture de plans et de cartes en fonction de la nature de l'activité; orientation : élaboration d'outils en fonction des capacités de traitement d'informations du sujet,
- ▶ Réglementation: organisation de sorties, de transferts,
- ▶ Séances pédagogiques auprès d'adultes déficients intellectuels,
- ▶ Les démarches pédagogiques : apprendre à gérer son activité en fonction du lien que le sujet entretient avec elle,
- ▶ Conception d'outils d'évaluation,
- ▶ Connaissances sur l'environnement physique et humain (urbain ou milieu naturel), préservation de l'environnement.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en « vélo ».